

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL581

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 23 QUATER

À l'alinéa 15, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« les conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.